

EVOLUTION DU PRIX DES ENGRAIS

RETOUR SUR LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET L'ACTION DE L'AGPB

Le contexte et les objectifs de l'enquête

À la suite de l'annonce de nouveaux droits de douane frappant les engrais azotés russes et biélorusses à partir du 1^{er} juillet 2025, l'AGPB a lancé au mois de juin une enquête nationale auprès des agriculteurs, afin de recueillir des données sur l'impact des hausses de prix des engrais. Tous les agriculteurs étaient ainsi invités à participer, en répondant à un court questionnaire portant sur leurs achats d'engrais, effectués à partir du 1^{er} février 2025.

I. Des achats 2025 concentrés entre avril et juin

A la date du 22 septembre 2025, 273 agriculteurs ont répondu à l'enquête. Cela a notamment permis d'obtenir des données sur 60 achats d'urée, 94 achats de solution azotée et 99 achats d'ammonitrate.

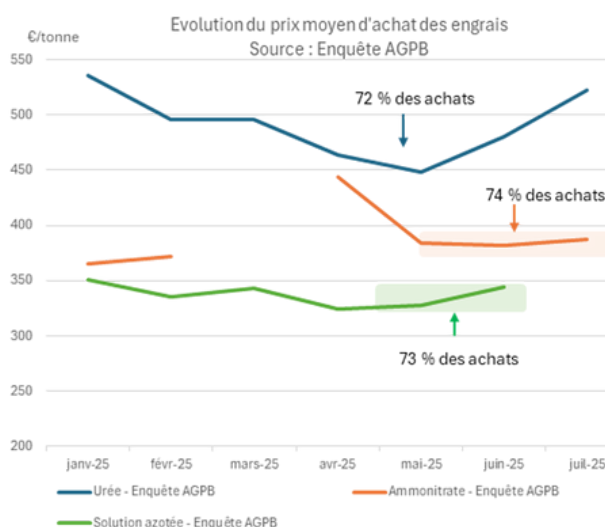
En termes de prix moyen d'achat, les données recueillies par l'enquête indiquent pour l'urée un montant pouvant varier entre 450 €/t et 540 €/t.

Ce prix atteint un plancher entre avril et juin (465 €/t environ), lorsque sont effectués les trois-quarts des achats renseignés.

En solution azotée et en ammonitrate, près des trois-quarts des achats ont été effectués entre mai et juillet. En solution azotée, le prix moyen d'achat sur cette période est de 336 €/t.

En ammonitrate, le prix moyen est alors de 385 €/t.

Voir graphique ci-contre :



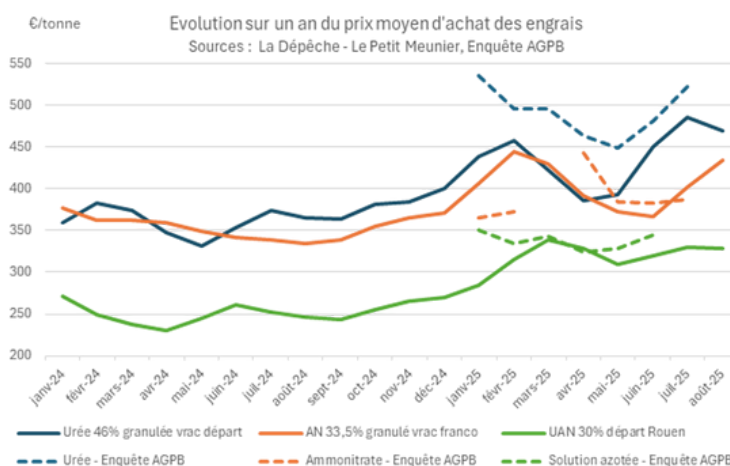
Les données recueillies dans le cadre de l'enquête permettent donc d'obtenir une bonne vision du prix moyen d'achat en urée, solution azotée et ammonitrate, ainsi que de la période de concentration des achats (à partir d'avril).

En revanche, la période recueil des données (1^{er} semestre 2025) ne permet pas de mesurer de variation du prix moyen d'achat des engrais par rapport à la campagne précédente. Pour cela, il est intéressant de superposer les données de l'enquête, avec celles fournies par La Dépêche – Le Petit Meunier

II. Une hausse des prix amorcée au 4ème trimestre 2024...

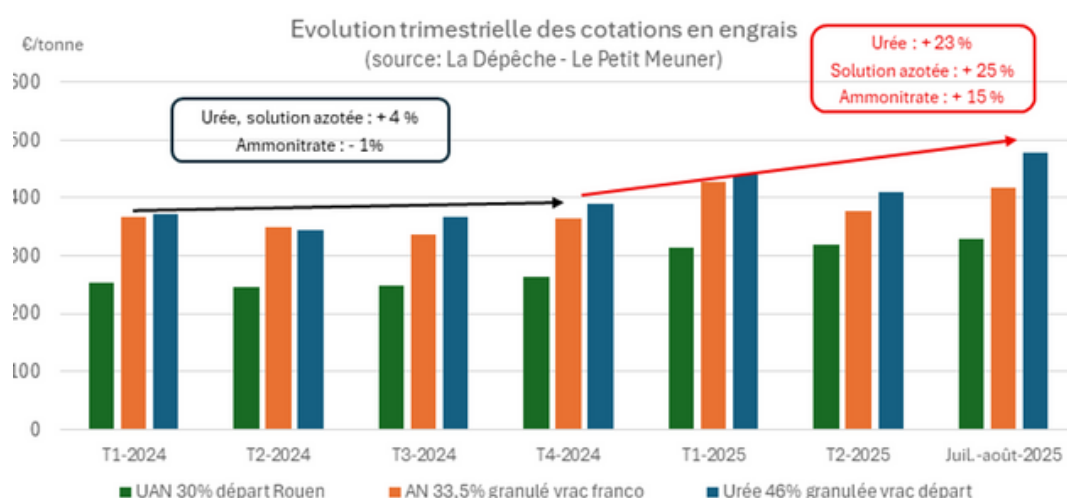
Il est ainsi possible de vérifier la cohérence des données recueillies dans le cadre de l'enquête de l'AGPB, avec celles des cotations de La Dépêche. La comparaison met en évidence les couts d'approche de l'exploitation agricole qui peuvent être importants, mais variable selon les conditions logistiques des territoires. On constate aussi un léger différentiel temporel avec les cotations à Rouen (cf. graph suivant). Une analyse géographique serait intéressante, mais nécessiterait beaucoup plus de retour avec des localisations précises.

Par ailleurs, l'observation des cotations en engrais fournies par La Dépêche permet de constater qu'une hausse des prix s'est amorcée à partir de septembre 2024. Pour les trois types d'engrais suivis, on observe un premier pic atteint par les prix en février-mars 2025, puis une diminution en avril-mai, avant une réorientation à la hausse à partir de juin



Finalement, la progression du prix des engrais est restée contenue sur l'ensemble de l'année 2024 (+ 4 % entre le T1 et le T4 en urée et solution azotée, - 1 % en ammonitrate). En revanche, la hausse des prix mesurée entre les dernières données disponibles (juillet-août 2025) et le T4 2024 est beaucoup plus franche (+ 23 % en urée, + 25 % en solution azotée, + 15 % en ammonitrate)

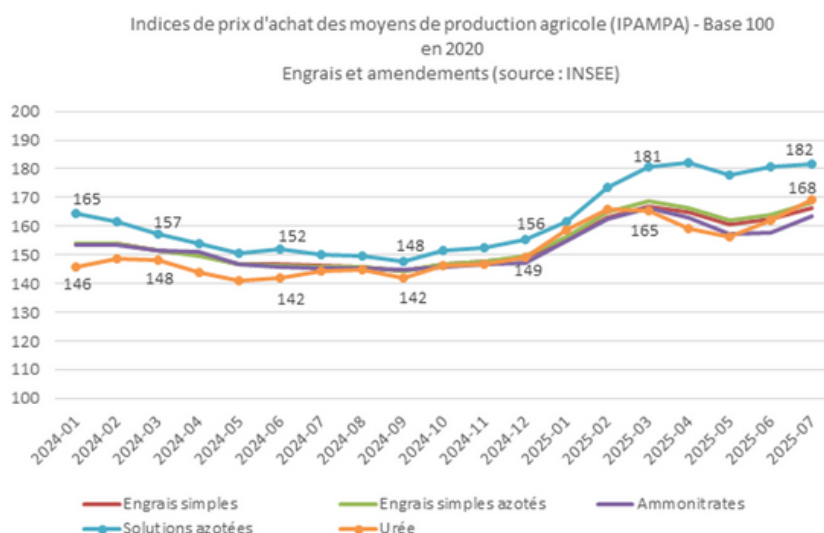
Voir graphique ci-dessous :



III. ...et confirmée par les indices INSEE

Le suivi des IPAMPA (Indices de prix d'achat des moyens de production agricole) publiés par l'INSEE (d'après l'Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires du Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère) confirme l'évolution du prix des engrais depuis janvier 2024, avec une relative stabilité sur l'ensemble de l'année 2024, précédant une hausse partir du 4ème trimestre.

Voir graphique ci contre :

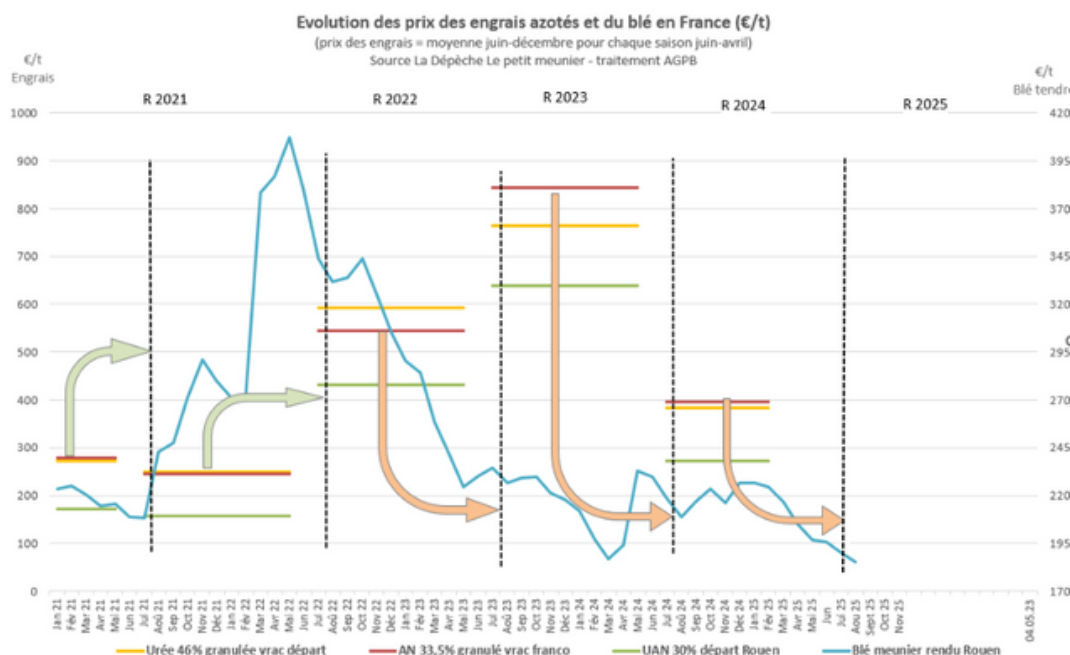




IV. L'effet ciseau reste catastrophique pour les marges des exploitations

Pour la récolte de 2025 une fois encore, les prix d'achat des engrais, qui se produit entre 18 et 6 mois avant, sont totalement décorrélés des prix du blé.

Voir graphique ci-dessous :



V. Les commentaires recueillis dans le cadre de l'enquête confirment nos positions

- **Prix des engrais jugés excessifs et déconnexion avec les prix des céréales** : la majorité des commentaires expriment une forte inquiétude face à la hausse continue et jugée excessive des prix des engrais, souvent perçus comme déconnectés des prix de vente des céréales. Beaucoup soulignent que les marges sont insuffisantes pour couvrir les coûts de production, mettant en péril la rentabilité des exploitations.
- **Impact des taxes et politiques européennes** : De nombreux retours critiquent l'impact des taxes sur les engrais, en particulier ceux d'origine russe, et dénoncent le fait que les agriculteurs supportent le coût de ces politiques. Les droits de douane sont perçus comme aggravant la situation économique et la compétitivité du secteur agricole français.
- **Problèmes de trésorerie et d'achats différés** : les difficultés de trésorerie sont récurrentes, poussant certains à différer ou limiter leurs achats d'engrais. Plusieurs témoignages évoquent l'impossibilité de commander les volumes habituels ou de couvrir les besoins pour la prochaine campagne, faute de moyens financiers suffisants.



- **Concurrence internationale et perte de compétitivité** : les agriculteurs s'inquiètent de la concurrence déloyale avec des pays comme la Russie, l'Ukraine ou le Brésil, qui bénéficient de coûts de production plus bas. Beaucoup estiment que la filière céréalière française est fragilisée par la volatilité des prix, la baisse des innovations et l'absence de soutien adapté.
- **Suggestions, attentes et autres préoccupations** : certains proposent des solutions comme la création d'un observatoire international des prix, ou un meilleur accompagnement public. D'autres expriment leur frustration face à la qualité des produits, la gestion des stocks ou la communication institutionnelle, et demandent plus de transparence et de soutien.

Et maintenant, quelles actions de l'AGPB ?

Depuis la crise des engrais de 2022, l'AGPB a été active : publication d'un Livre Blanc de la fertilisation azotée, création d'un observatoire des prix des engrais au niveau européen, demande entendue d'un Plan de souveraineté engrais (annoncé depuis 3 ans par différents ministres, mais toujours pas concrétisé).

Nos actions visent à obtenir un meilleur équilibre offre/demande pour permettre des prix plus compétitifs et accessibles. Cela doit passer par la diversification des sources d'approvisionnements en engrais en levant les taxes et droits de douanes pour les origines USA, Trinidad et Tobago etc... Mais également par l'émergence d'une production française d'engrais. Néanmoins, le réalisme s'impose : notre dépendance nationale en ressources naturelles telle que la Potasse, le Phosphore ou encore le gaz, limitera notre capacité de production. Des importations diversifiées resteront donc essentielles.

C'est pourquoi l'AGPB a également alerté les pouvoirs publics français et européens sur **les conséquences potentiellement catastrophiques de la mise en place du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)** pour les engrais d'origines extra-européennes et reste pleinement mobilisée pour obtenir sa suppression en l'état. Affaire à suivre de très près...